ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 27 / 11 / 2026 à 03:22

Date de publication : vendredi 27 novembre 2026 à 02:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 27/10/2026, il a été constitué une SASU dénommée :

La Parenthèse

Siège social : 10 Rue Louis Blanc 69250 NEUVILLE-SUR-SAÔNE **Capital :** 3000 € **Objet social :** L'exploitation d'une maison de thé et d'un salon de thé, la préparation et la vente sur place ou à emporter de thés, d'infusions, de boissons chaudes et froides non alcoolisées, ainsi que la vente en vrac de thés, d'infusions et de produits associés, alimentaires ou non alimentaires ; l'achat et la vente de pâtisseries orientales ; la création, la composition et la commercialisation de coffrets cadeaux, de produits de thé et d'articles liés à l'art de la table, en boutique, en ligne et par tout autre canal de distribution. **Président :** Mme GRAND Alexandrine, Andrée, Hortensia demeurant 9 Avenue Gambetta 69250 NEUVILLE-SUR-SAÔNE élue pour une durée de 99 ans. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/adaf1377-37cf-442d-988b-911bb6161202-form-instance